

ÉCONOMIE SOLIDAIRE | Il faut créer une nouvelle association côté français pour obtenir les financements

# La monnaie citoyenne transfrontalière en bonne voie

Le chemin est long pour créer et faire vivre des monnaies locales complémentaires. Celle qui a cours dans la grande agglomération annemassienne, "l'Eco", lancée par Pierre Kakpo, se développe grâce aux partenariats et au dynamisme de Bruno Pastor, président de l'association l'Eco du bon sens (lire ci-dessous). Mais les projets de Pierre Kakpo et son association ATB ne s'arrêtent pas là.

Depuis le début de l'année, il a voulu élargir le cercle au Grand Genève, en impulsant l'idée d'une "monnaie complémentaire citoyenne transfrontalière". Pour obtenir des financements, un dossier a été déposé auprès de Interreg France-Suisse, le 28 mai dernier. Interreg est une structure de coopération territoriale européenne menée par les régions françaises frontalières de la Suisse et les cantons suisses limitrophes.



Président de l'association ATB et initiateur des projets de monnaie locale, Pierre Kakpo espère bien voir aboutir le projet de monnaie transfrontalière. Photo: L. D. archives/SLP

## Le dossier ajourné mais pas rejeté

Le dossier, initialement porté par l'association l'Eco du bon sens, a déjà obtenu des soutiens. La Région Rhône-Alpes a écrit pour indiquer qu'une subvention à hauteur de 22 000 euros sera proposée à la commission permanente du 12 décembre prochain par le conseil régional, et la Ville d'Annemasse s'engage pour une subvention de 6500€.

«C'est grâce à l'intervention de Christian Dupessey, maire d'Annemasse et conseiller régional, que nous avons obtenu que notre dossier ne soit pas rejeté mais simplement ajourné», précise Pierre Kakpo. Dans son courrier concernant la subvention de 6500€, Christian Dupessey explique que cette participation de la Ville est en marge du dossier de demande de subvention Interreg. L'élus précise aussi

qu'«un cadre légal est nécessaire, précisant les conditions réglementaires et économiques de réalisation qui répondent aux normes des deux pays, avec l'appui de la Région Rhône-Alpes et celui du Canton de Genève».

Il faut donc réaliser (et financer) une étude de faisabilité avant d'aller au-delà de la démarche. L'Eco du bon sens devant se consacrer entièrement au développement de sa monnaie locale, le projet Interreg demande que d'autres personnes s'en chargent. Pour la partie suisse, c'est l'association Sasfera-Suisse. Pour la partie française, une nouvelle association Sasfera-France va être créée ce soir lors d'une réunion, pour reprendre le suivi de ce dossier Interreg.

Catherine PONCET

Ce soir à 19h30 en salle 11 du complexe Martin-Luther-King.

## REPÈRES

### INTERREG

L'Union européenne a lancé au début des années 90 les programmes de coopération territoriale européenne INTERREG, cofinancés par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Le programme INTERREG IV A France-Suisse est un programme de soutien de projets transfrontaliers.

### MONNAIE LOCALE

Une monnaie locale est un instrument de paiement qui ne peut être utilisé que sur un territoire restreint. Elle est mise en place par une association qui en assure la gestion avec l'aide d'un établissement financier. Le but est de développer l'économie en favorisant la production de proximité.

## L'Eco du bon sens : déjà 40 points de vente et prestataires de services l'ont adopté

Projet initié par Pierre Kakpo, la monnaie locale l'Eco est désormais l'affaire de l'association l'Eco du bon sens. Son président Bruno Pastor, avec les partenaires J'Aime Annemasse, la Maison de l'économie développement et la mairie d'Annemasse, lui a donné une forte impulsion.

Déjà plus de 40 points de vente et prestataires de service acceptent l'Eco comme monnaie d'échange dans la grande agglomération annemassienne. On trouve ces commerçants et prestataires dans toutes sortes de domaines d'activité (alimentation, vêtements, restauration, loisirs, beauté, etc.)

### Un Eco égale un Euro

Acheter des Ecos est une manière de soutenir les commerçants locaux et montrer un certain engagement citoyen. Car il s'agit d'un réseau solidaire et équitable. Dans sa charte éthique, l'Eco du bon sens explique que cette monnaie complémentaire citoyenne sert à «favoriser la transition de la société telle que nous la connaissons aujourd'hui, peu soucieuse de l'homme et de son environnement, vers celle dont nous rêvons pour nos enfants. Cette monnaie redevient un moyen pour l'homme et non une fin en soi. Cette monnaie avantage

une consommation locale de qualité par des circuits courts de proximité. Elle a aussi pour vocation d'aider à l'initiative, à l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale. D'aider en priorité les associations qui jouent un rôle essentiel dans notre tissu social. Une monnaie pour renforcer le lien social à travers nos échanges éthiques, équitables et solidaires».

Pour acheter, se rendre au comptoir de change (le siège de l'association) 31 rue des Glières à Annemasse.

Tel. 06 08 01 97 21.  
info@ecodubonsens.fr ou  
www.ecodubonsens.fr